

## Séminaire Chaire ACPR : Monnaies numériques et compétition entre banques

Dans le cadre des séminaires mensuels de sa Chaire sur les risques systémiques, l'ACPR a reçu, le 28 avril 2021, Marianne Verdier (Université Paris 2 Panthéon-Assas), qui a présenté en vidéoconférence un papier s'intéressant à l'impact de l'introduction d'une monnaie numérique sur le marché bancaire.

Cet article examine comment l'émission d'une monnaie numérique par un opérateur non bancaire (privé ou public) influe sur la concurrence entre les banques dans une économie sans argent liquide. Dans le cadre du modèle théorique présenté, le fournisseur de monnaie numérique n'opère pas de transformation de maturité, contrairement aux banques. L'auteure analyse l'impact des frais associés à l'usage de la monnaie numérique sur les taux d'intérêt appliqués aux prêts et sur les frais facturés par les banques aux déposants pour l'ouverture d'un compte bancaire et les paiements à partir de leur compte.

Le papier présente en outre les conditions dans lesquelles les consommateurs utilisent la monnaie numérique pour régler l'achat de biens et de services. Ces conditions (prix, taux d'intérêt, plafond) ont un impact sur la diffusion et l'utilisation de la monnaie digitale par les consommateurs. Finalement, l'auteure analyse la manière dont le mode de distribution de la monnaie numérique peut influencer sur son utilisation pour les paiements. Le papier n'étudie cependant pas les effets en termes de bien-être de l'adoption d'une monnaie digitale, ni les motifs d'utilisation par les consommateurs et les vendeurs.

Les questions de l'auditoire ont porté notamment sur l'utilité de définir des plafonds à appliquer aux montants détenus en monnaie numérique par les déposants, ainsi que sur les différences et complémentarités entre l'usage de monnaie numérique conçue pour le grand public (« retail ») et la monnaie numérique de gros.

Pour mémoire, les séminaires de la Chaire ACPR ont lieu, en principe, tous les 1<sup>ers</sup> mercredis de chaque mois et sont ouverts aussi bien au personnel de la Banque de France et de l'ACPR qu'à des participants extérieurs. Pour notre prochain séminaire (mercredi 5 mai 2021), nous recevrons (virtuellement) Monica Billio (Université de Venise) qui présentera le papier « Pandemics, Climate and Public Finance: How to Strengthen Socio-Economics Resilience across Policy Domains ».